Aux habitants de et à

1172 Bougy-Villars

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES (SACS TAXÉS BLANCS) SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Madame, Monsieur,

A partir du **mardi 5 juillet** nous allons introduire un nouveau système de collecte des sacs taxés blancs.

Pour la Grand-Rue, la collecte se fera **tous les mardis** aux points de collectes indiqués par un point rouge sur la carte.

Pour le reste du village, (voir routes surlignées en vert sur le plan au verso) la collecte **en porte à porte** et la vidange des bennes se feront **tous les mardis de semaines impaires** (début le mardi 5 juillet semaine 27).

Les sacs à ordures ménagères doivent être déposés **le jour de leur enlèvement**, **soit le mardi matin avant 8h30** du ramassage, afin d'éviter qu'ils soient éventrés par les animaux. Les sacs déposés trop tard qui n'ont pas pu être ramassés par le camion doivent être repris par leurs propriétaires.

Vous pourrez naturellement continuer à utiliser les bennes disposées aux endroits actuels (en bleu sur la carte) tous les jours de la semaine.

Le tri des déchets étant en vigueur dans notre commune, **il est strictement interdit de jeter aux ordures ménagères les déchets qui peuvent être apportés à la déchetterie** intercommunale de Féchy (par exemple : papier, carton, verre, alu, fer, capsules de café, déchets ménagers, etc.).

Nous ferons une analyse constante de l'utilisation de ce service combiné de collecte afin de le rendre plus efficient et pratique pour les habitants.

La Municipalité vous remercie pour votre collaboration et vous présente, Madame, Monsieur, ses meilleures salutations.

La Municipalité

Plus d'information sous www.bougy-villars.ch/dechets

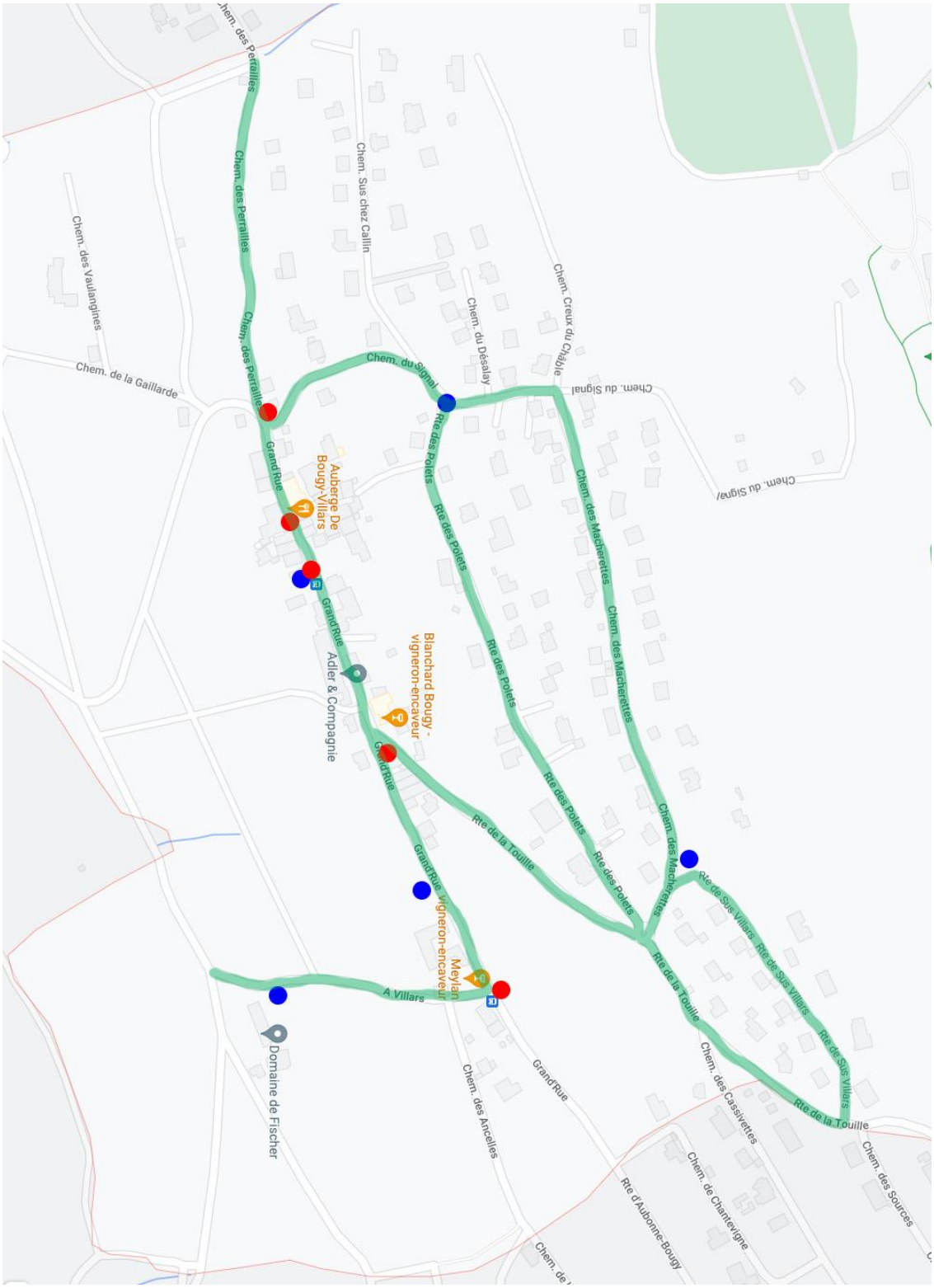

Points de collecte pour le centre du village (tous les mardis): (ouest en est) au carrefour des Perrailles, vers la fontaine Gd-Rue / Touille, vers la fontaine Riancourt

Bennes à sacs taxés : aux emplacements actuels.

Parcours du camion à ordure : tous les **premiers et troisièmes mardis** du mois, collecte porte à porte et bennes.